

Projet associatif 2018-2020



RESEAU ECO-EVENEMENT



Version du 21/02/2018 à Télécharger sur <http://bit.ly/2EDcudv>

#Transition énergétique
#intérêt général
#Mutualisation
#Economie circulaire
#mutualisation
#innovation
#accessibilité universelle
#attractivité
#zéro déchet
#Publics
#Biodiversité
#Nantes
#RSE

Sommaire	
VISION	2
1. LE RÉSEAU ÉCO ÉVÉNEMENT (REEVE)	3
1.1 Les premiers jalons	3
1.2 Les parties prenantes	3
1.3 Les valeurs	4
1.4 Un projet partagé	4
1.5 Les périmètres d' action	4
1.6 Les Enjeux	5
2. DES AMBITIONS POUR LA FILIÈRE ÉVÉNEMENTIELLE	5
2.1 Animer, dynamiser le réseau	5
2.2 Valoriser la notion d' éco-événement	5
2.3 Impliquer les publics	5
2.4 Accompagner la montée en compétences de la filière	5
2.5 Soutenir et mettre en œuvre des innovations	6
2.6 Proposer des outils d' évaluation	6
2.7 Interagir avec les réseaux environnants	6
2.7 Eco-communiquer	6
3. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE	7
3.1 Moyens Méthodologiques	7
3.2 Moyens financiers	7
3.3 Moyens humains	7
3.4 Moyens Matériels	7
3.5 Moyens Immatériels	7

*Les événements de demain
sont les éco-événements d'aujourd'hui*

VISION

Admirer une scénographie, Exulter de s'être dépassé, se perdre puis se retrouver, découvrir un artiste, tester une innovation, vibrer au son d'une basse, partager un moment convivial, se laisser aller s'émouvoir du spectacle de son enfant, participer à un atelier, acheter un produit original, rencontrer l'amour...

Autant de tranches de vies, d'émotions vécues pendant des événements, chaque jour par les habitants de nos territoires, lors d'un loisir, d'une pratique culturelle ou sportive, dans son travail ou tout simplement en famille.

Les événements sont le sel de notre vie, l'essence même de notre Société.

Cette même Société qui vit sa pleine transition énergétique, écologique et sociétale.

A l'époque où l'on appelle à un développement durable de notre Humanité, à la responsabilité sociétale des organisations (RSO) à la consommation responsable des citoyens, la sphère événementielle, entendue dans son sens large, a une double responsabilité :

D'une part d'entrer elle-même en transition. Les événements, comme toute activité humaine, génèrent des impacts qui doit être réduit

et d'autre part, montrer la voie vers la transition. Car un événement est un excellent moment permettre de tester le changement qu'implique une transition

Ainsi émerge le concept d'éco-événement : Evénement ayant été éco-conçu, *"intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux dans son organisation et dans ses relations avec ses parties prenantes."*

Comment ensuite réussir déployer cette double responsabilité à l'échelle d'une filière ? d'un territoire ? . Comment faire pour qu'une exception devienne une norme ?

Comment réussir à rendre simple et désirable cette transition ?

La mission du réseau éco-événement souhaite apporter une réponse à ces questions en accord avec des valeurs et principes d'actions.

1. LE RÉSEAU ÉCO ÉVÉNEMENT (REEVE)

1.1 Les premiers jalons

2013. Naissance du Réseau Éco Événement

L'association est né en 2013, sous l'impulsion de Nantes Métropole et de son prestataire Terra 21, souhaitant développer l'éco-responsabilité des événements. Création d'une boîte à outil, un autodiagnostic en ligne et de la première rencontre annuelle en juillet 2013 au Lieu Unique. Au fur et à mesure des années, les pratiques des organisateurs, des collectivités et des prestataires sont de plus en plus valorisées. Des groupes de travail se mettent en place, les dispositifs d'accompagnement de Nantes Métropole s'étoffent intégrant une offre de plus en plus complète. En 2017, un groupement de quatre structures (Arémacs, les connexions, Mana verte et Terra 21) et de plus de dix sous-traitants propose une offre de service inédite et diversifiée,

2016. Création de l'association Planet' Événement

En 2016, l'association PLANET' ÉVÉNEMENT est créée pour déployer le réseau sur le territoire et lui permettre d'avoir une véritable gouvernance auprès des organisateurs, collectivités, prestataires, collectivités, réseaux et observateurs. Cette association oeuvre en complémentarité des actions de Nantes Métropole et des autres acteurs déjà engagés sur le sujet.

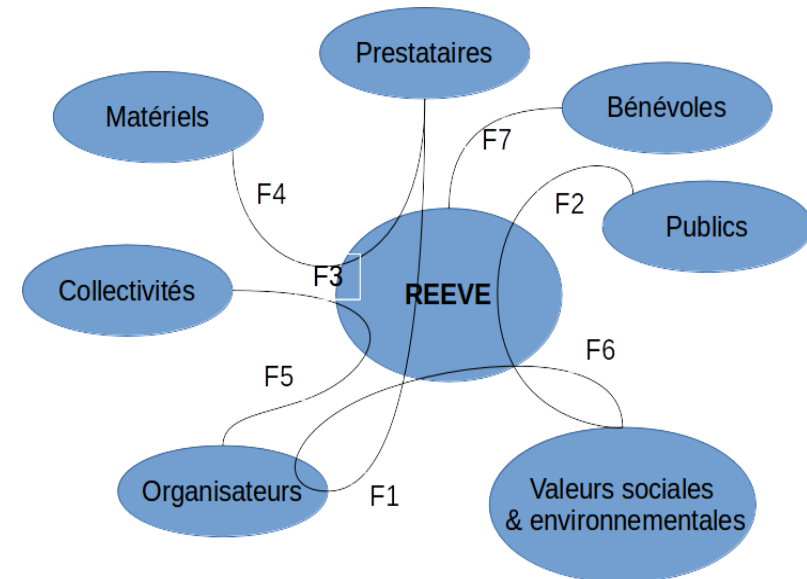
En 2017, l'association continue son développement.

En interne où elle actionne ses différents organes de gouvernances et augmente le nombre de ses adhérents. En externe, elle noue de nombreux partenariats, adhère à de nouveaux réseaux et développe un partenariat avec l'ADEME. L'association poursuit son inscription dans les politiques publiques et dans les réseaux professionnels ou citoyens.

2018 se veut être l'année de la maturité puisque l'association recrute son premier salarié.

1.2 Les parties prenantes

Le Réseau Éco Événement s'adresse à l'ensemble des structures et des personnes qui œuvrent pour plus de responsabilité sur les événements. Englobant toutes manifestations quelque soit leur nature (sportive, récréative ou culturelle, festive ou promouvant des projets solidaires..)



Liste non exhaustive des interactions entre parties prenantes et enjeux à travers L'association :

- F1 : Proposer des solutions expérimentales et mettre en liens les organisateurs et les acteurs existant aux organisateurs pour tendre vers une manifestation durable
- F2 : Sensibiliser les publics aux valeurs sociales et environnementales
- F3 : Créer une plateforme de diffusion des acteurs / Sensibiliser et former les prestataires

- F4 : Dynamiser la mutualisation du matériel
- F5 : Informer les organisateurs sur les solutions proposées par la collectivité
- F6 : S'informer, et faire de la veille.
- F7: Dynamiser les Bénévoles impliqués dans le réseau

1.3 Les valeurs

Tous les adhérents, partenaires, usagers s'engagent à partager les valeurs de l'association et engagés dans la transition écologique et sociétale, dans l'intérêt général.

C'est un projet fédérateur, rassembleur et donc non concurrentiel. En complémentarité des acteurs déjà existants. Positionné sur l'innovation pour développer les projets, les expérimentations, la création de savoirs communs...

Valeurs partagées :

- Simplicité (afin de toucher le plus de personnes le projet se doit d'être compréhensible, lisible par tous)
- Coopération et entente (Projet mené à plusieurs avec point de vue divergents, avancer ensemble)
- Ecoute et bienveillance
- Partage et appropriation
- Transparence : ne pas se cacher, afficher ses forces et ses faiblesses
- Sincérité : ne pas chercher à tirer profit indûment

Principes:

Mutualiser

Les petites rivières font les grands fleuves

Mutualiser l'ensemble des petites intentions souvent non significatives

Les savoirs et méthodes créés ne constituent pas des avantages concurrentiels entre les adhérents. Ils font partie du bien commun.

Efficience

Conscient de l'importance de la tâche à accomplir face aux moyens à disposition, face à

l'urgence climatique, il importe de veiller à l'efficacité de nos actions.

Nos choix d'actions sont portés par ce même principe : agir là où il y a le plus de potentiels et de résultats.

Vision globale

Intégrer toutes les parties prenantes pour faire évoluer toute la filière : organisateurs, collectivités, prestataires, bénévoles, publics et réseaux.

En parallèle, de nombreuses parties prenantes se sont déjà lancées dans des démarches d'éco-responsabilité événementielle par leurs propres moyens et selon leurs propres modalités (Nantes Métropole, Pôle des musiques actuelles, CDOS, La Ligue 44....). Il importe de prendre en compte ces initiatives avec une approche de complémentarité.

1.4 Un projet partagé

Notre territoire accueille déjà des dynamiques collectives en matière d'éco-responsabilité événementielle telles que

- les accompagnements de Nantes Métropole,
- ceux de certaines communes très impliquées (Orvault, Couëron, La Chapelle sur Erdre, Rezé, Bouguenais, Saint-Sébastien sur Loire ...)
- Groupe de travail du Pôle des Musiques actuelles autour des festivals, convention bureau
- Dynamiques existantes au sein de la ligue 44, Comité Départementale Olympique et Sportif

Un objectif commun émerge sur le territoire et a pour vocation de regrouper les réseaux autour de "1001 événements s'engagent pour leur territoire et le climat d'ici 2020"

1.5 Les périmètres d'action

Le périmètre géographique d'action de l'association proposé a été validé comme suit

- Agglomération nantaise : Nous portons le projet de faire entrer toute la filière événementielle en transition. énergétique/écologique. Nous sommes dans une dynamique d'actions et de résultats.
- Région Pays de la Loire : En raison de l'organisation administrative et de la source de nos financements, nous mettons en place une

régionalisation non pas sur un élargissement à la taille régionale, mais plutôt essaimage à agglomération par agglomération. Nous menons également des actions ponctuelles en fonction des partenariats et des demandes.

- National / international : Nous sommes en posture de veille, d'échanges et de structuration avec les autres plateformes et structures. Nous menons également des actions ponctuelles en fonction des partenariats et des demandes.

Toutes manifestations qui s'adressent à un public, quelque soit les thèmes :

- culturels : festivals, concerts, fête de quartier...
- sportifs : compétition, courses....
- professionnels : salon, réunions
- populaires : vide greniers, marchés
- privés : mariages ...
- et autres événements

Les événements de toutes tailles sont pris en comptes, quels que soient leurs niveaux de maturité par rapport à l'éco-responsabilité événementielle.

1.6 Les Enjeux

La notion d'éco-responsabilité événementielle vise à diminuer les impacts environnementaux et à mettre en évidence les bienfaits que chacun en tire, sur les thèmes de la transition énergétique, écologique ou sociétale.

Quelques enjeux pris en compte par l'association : Déchets, Alimentation, Transports,

Respects du site, Intégration territoriale, Amélioration continue, Mobilisation publics, Mutualisation, achats, sécurité...

2. DES AMBITIONS POUR LA FILIÈRE ÉVÉNEMENTIELLE

2.1 Animer, dynamiser le réseau

L'association offre un véritable réseaux aux parties prenantes de la filière. Il rassemble et contribue aux dynamiques locales. Il facilite les mises en relations.

2.2 Valoriser la notion d'éco-événement

L'association fait évoluer les représentations sociales autour des événements en général et plus particulièrement autour des éco-événements.

L'association oeuvre pour que l'agglomération nantaise devienne un exemple, un pôle reconnu d'éco-conception événementielle et que les éco-événements nantais soient reconnus comme un facteur d'attractivité de notre territoire.

2.3 Impliquer les publics

L'association sensibilise les publics aux principes du développement durable lors des événements, elle les implique dans cette démarche et les incite à devenir partie prenante. cette sensibilisation est d'autant plus importante que chaque participant peut être amené à devenir un Organisateur.

2.4 Accompagner la montée en compétences de la filière

L'association mets en place différents outils et formats

- en présentiel :
 - Promotion / organisation / animation de formations pour toutes les parties prenantes,
 - Actions de plaidoyer auprès de toute parties prenantes légitimes
 - Groupes de travail, rencontres thématiques, visites, opérations collectives
 - Bénévolat sur événement

- Tout autre format pertinent
- en numérique
 - Animation de site internet, cartographies, données libres et réseaux sociaux
 - Création et partage d'outils en lignes
 - Tout autre format pertinent

2.5 Soutenir et mettre en œuvre des innovations

L'association collecte et promeut les initiatives, facilite la mise en réseau des acteurs concernés.

Impulse de nouvelles solutions d'éco-responsabilité et les tester auprès des différents acteurs.

2.6 Proposer des outils d'évaluation

Faire changer les représentations sociales implique le recours à des référentiels partagés, diffusés et animés. L'association contribue au déploiement de tels référentiels

- Collecte des données auprès des différents acteurs du réseau
- Capitalisation des résultats
- Analyse des besoins et des problématiques communes
- Être force de propositions, de solutions au sein du réseau
- tout autre action pertinente

2.7 Interagir avec les réseaux environnants

L'association promeut l'éco-responsabilité événementielle où cela est nécessaire. Par exemple :

- Il contribue aux politiques publiques adéquates lors des concertations, débats, avis
- Il questionne tout acteur lorsque jugé nécessaire
- Il apporte une dimensions climat - RSE aux réseaux de la communication et de l'événementiel
- Il rappelle l'importance de l'événementiel dans les réseaux de développement durable, transition sociétale, économie sociale et solidaire
- Il développe les liens avec les autres réseaux d'éco-responsabilité.

2.7 Eco-communiquer

A l'instar de son dispositif de 'mise en récit', l'association devient un relai d'information des démarches d'éco-responsabilité des événements et de leurs parties prenantes auprès des médias et des publics. Elle agit en tiers de confiance pour informer avec impartialité et avec éthique.

3. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

Afin de parvenir à atteindre les ambitions énoncées, l'association se dote de ressources et d'outils suivants :

3.1 Moyens Méthodologiques

L'association fonctionne sur la base d'une gouvernance participative faisant appel à des adhérents et non adhérents, des personnes morales ou physiques. La description de la gouvernance est effectuée dans les documents suivants :

- Statuts
- règlement intérieur
- présent projet associatif
- feuilles de route annuelle
- tableau d'indicateurs
- et tout autres documents jugés pertinents

L'association contracte des partenariats avec toutes structures pour parvenir à ses ambitions

3.2 Moyens financiers

L'association développe un modèle économique pérenne dans le temps lui permettant d'atteindre les ambitions affichées.

L'association doit donc se doter de ressources financières.

Ces ressources seront de plusieurs natures :

> issus de structures externes telles que des collectivités territoriales, l'Etat, d'agences, des entreprises (que ce soit en mécénat ou en sponsoring)

> issus de nos adhérents / usagers, telles que des adhésions, des labellisation, des formations, des opérations collectives, des actions de coordinations, des expérimentations, de l'éco-communication ou tout autres format à définir.

L'association co-construit et clarifiera sa relation aux prestataires (adhérents ou non) pour

chercher à éviter les risques de concurrence potentielle sur le territoire selon une modalité à définir.

3.3 Moyens humains

L'association est doté de ressources humaines bénévoles, adhérentes ou simples usagers de l'association

L'association se dote également de personnel(s) salarié(s)

Des dons de temps de la part de partenaires (mécénats de compétences) avec des structures partageant les mêmes valeurs de l'associations sont également possibles

L'implication des publics est considérée également comme ressources pour l'association.

3.4 Moyens Matériels

L'association se dote d'espaces de travail tels que des bureaux, salle de réunion

Un bureau mobile (financé en 2017), nommé la Careevane

Tout autres moyens matériels permettant à l'association de réaliser sa mission peuvent être envisagés

3.5 Moyens Immatériels

L'association se dote également de moyens immatériels tels qu'un site internet, pages sur les réseaux sociaux ou tout autres outils numériques tels que des tutoriels, des marques...